

FINANCES

La BDEAC facilite l'accès au crédit



Les deux parties peu après la signature de l'accord/Adiac

Le président de la Banque de développement des Etats de l'Afrique centrale (BDEAC), Dieudonné Evou Mekou, a signé hier à Brazzaville un accord de financement d'un montant de deux milliards de francs CFA avec le directeur général adjoint du groupe Charden-Farell, Jean Paul Kihouari. Cet appui financier devrait permettre à cet établissement de microfinance de relancer ses activités. « Je voudrais inviter le groupe Charden-Farell à tout mettre en œuvre pour mériter la confiance de la BDEAC. Les ressources mises à sa disposition doivent être exclusivement utilisées pour les besoins du projet », a déclaré le président de la BDEAC.

Page 16

SANTÉ

Les pharmaciens menacent de faire la grève dans une semaine

Les pharmaciens affiliés au syndicat national des pharmaciens du Congo vont aller en grève dans une semaine pour protester contre l'autorisation d'ouverture d'une officine pharmaceutique que le gouvernement a accordée à Abdoul Madjid Traoré, Les syndicalistes l'ont fait savoir dans une déclaration rendue publique le 7 décembre à Brazzaville à l'issue d'une assemblée générale extraordinaire. Ils reprochent à Madjid le fait de vouloir exercer le métier de pharmacien sans être inscrit sur aucun tableau de l'ordre.

Page 6



Les pharmaciens menacent d'aller en grève

HÔPITAUX

Les cadres initiés à l'utilisation et la gestion des données sanitaires



La formation des cadres de la santé sur l'utilisation et la gestion des données sanitaires

Les cadres du ministère de la Santé et de la Population suivent une formation sur l'utilisation et la gestion des données sanitaires. Cette session

d'actualisation vise à améliorer les performances du système national d'information sanitaire à travers le « District Health information software », une application indispensable à la production des indicateurs pour le suivi, l'évaluation et la planification des interventions en matière de santé. Cet outil utile qui contribue à l'amélioration de la gouvernance sanitaire est resté méconnu par certains cadres du ministère de la Santé et de la Population.

Page 5

ENTREPRENEURIAT

Du matériel de couture offert à des filles mères



Une vue des apprenantes/Adiac

Les filles mères démunies ont reçu hier à Brazzaville du matériel de couture de la part de la Fondation Congo Assistance, en partenariat avec l'ambassade de la République populaire de Chine au Congo. Elles avaient au préalable bénéficié, pendant deux ans, d'une formation au centre de coupe et couture de l'Eglise évangélique du Congo à Bacongo, le deuxième arrondissement de la capitale.

Page 16

ÉDITORIAL
Jeux scolaires

Page 2

ÉDITORIAL

Jeux scolaires

L'école demeure incontestablement le creuset pour l'émergence d'une élite sportive compétitive. Elle constitue un vivier naturel pour la formation et la détection des talents. C'est la vision partagée depuis deux ans par la Confédération africaine de football (CAF) à travers la création du Championnat africain de football scolaire. La nouvelle compétition vise à améliorer le football des jeunes et maximiser son impact social en renforçant les capacités des associations membres.

Le projet financé par la Fondation Patrice-Motsepe s'attaque à un réel problème de formation dans la plupart des fédérations. Le but étant de repartir à la base et de faire un suivi statistique des jeunes footballeurs. L'organisation à Brazzaville, les 3 et 4 décembre, du tournoi zonal qualificatif à la phase finale continentale apporte un début de solution. Les talents se sont exprimés chez les filles du CEG M'filou de Brazzaville qui représenteront l'Union des fédérations de football d'Afrique centrale à la deuxième édition des championnats africains de football scolaire l'année prochaine, dans un pays qui reste à déterminer.

Mais, au moment de louer leurs performances, la question que les dirigeants des autres fédérations congolaises ont eu à l'esprit, sans oser la poser, est comment les Jeux de l'Office national du sport scolaire et universitaire, qui permettaient de détecter, d'encadrer et d'orienter les jeunes talents en milieu scolaire, connaissent encore les difficultés d'organisation ?

Il est donc temps de relancer et de redynamiser les jeux scolaires pour un meilleur développement du sport congolais. Car il a été prouvé par les spécialistes que le renouveau du sport ne peut s'envisager sans une véritable pépinière. Pour preuve, les bons athlètes qui ont écrit les plus belles pages du sport national provenaient des écoles ou de l'armée. Il faut justement tirer profit de l'initiative de la CAF tout en reconnaissant que chaque réussite commence toujours par la volonté d'essayer.

Les Dépêches de Brazzaville

ADMINISTRATION DU TERRITOIRE

Les préfets évaluent l'impact de leur action publique

Le ministre de l'Intérieur, de la Décentralisation et du Développement local, Raymond Zéphirin Mboulou, a lancé le 7 décembre, à Kintélé, les travaux de la conférence des préfets élargie aux présidents des Conseils départementaux et municipaux. Au cours de ces assises, les autorités déconcentrées et décentralisées vont évaluer la portée de l'action publique des collectivités locales au sein de la territorialité ainsi que les défis à relever pour une décentralisation réussie.



Les ministres Mboulou et Juste Mondélé (au centre) lors du lancement de la conférence des préfets/Adiac

La cérémonie d'ouverture a réuni les préfets de département, les présidents des Conseils départementaux et les maires des communautés urbaines. La conférence se tient du 7 au 10 décembre au Centre international de conférence de Kintélé, dans le département du Pool, sur le thème « Administration du territoire : défis et perspectives ».

A l'occasion, les autorités déconcentrées et décentralisées vont évaluer la portée de leur action publique dans la gestion des collectivités locales territoriales afin de tirer les enseignements. Elles vont aussi examiner les défis qu'elles sont appelées à relever dans la gérance territoriale de leurs entités administratives, en vue de garantir une meilleure mise en œuvre de la décentralisation au Congo. Une politique publique de gestion décentralisée des collectivités locales initiée par le gouvernement depuis bien des an-

nées, mais qui reste confrontée aux difficultés pratiques dues à plusieurs paramètres. L'objectif du gouvernement, à travers cette démarche, est de permettre à toutes les couches sociales d'être informées des actions publiques réalisées par les collectivités locales, dans le cadre de la décentralisation. « L'administration du territoire est une tâche à l'accomplissement de laquelle nous travaillons au quotidien. Elle appelle souvent à d'énormes devoirs et exigences. Cependant, les temps et les circonstances nous imposent des défis à relever, qui procèdent même de l'évaluation de notre pays. Nous devons donc tenir compte des nouvelles dynamiques afin d'améliorer notre action publique ainsi que nos réponses », a souligné Raymond Zéphirin Mboulou.

Firmin Oyé

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chef de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédaction en chef délégué : Quentin Loubou
Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba

Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialo, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Mauakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint : Elvy Bombete
Coordonnateur : Rachyd Badila

Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

PORT DE YORO

Route activité économique illicite interdite

Le ministre de l'Economie fluviale et des Voies navigables, Guy Georges Mbacka, a annoncé, dans une déclaration rendue publique le 6 décembre, les décisions prises par le gouvernement après l'incendie qui s'est produit la veille au port de Yoro, à Brazzaville

Selon la déclaration gouvernementale, toutes les activités de chargement et de déchargement, voire toute activité économique liée à l'exploitation fluviale et portuaire exercée par tout propriétaire d'un terrain dans le périmètre du Port autonome de Brazzaville, sont désormais formellement interdites. N'est pas concerné par cette mesure, le trafic domestique vers l'Ile Mbamou. « *Le reste du trafic sera orienté vers la gare à passagers du Port de Brazzaville* », a indiqué Guy Georges Mbacka. Pour identifier les causes du drame du 5 décembre à Brazzaville et d'en établir les responsabilités individuelles et collectives, le gouvernement mettra en place une commission d'enquête nautique. D'après les informations de l'exécutif, la baleinière dénommée « Royale II », non immatriculée, en réparation et amarrée sur les berges à la limite des parcelles jouxtant le plan d'eau du port public de Yoro, serait à l'origine de cet incendie qui a causé un mort et d'importants dégâts matériels.



« En effet, d'après les informations recueillies sur les lieux, cet incendie aurait été provoqué par les opérations de soudure effectuées dans cette baleinière qui contenait des bidons d'essence. Plusieurs

autres baleinières étaient amarrées les unes contre les autres et la propagation du feu aurait consumé près d'une douzaine d'embarcations », a expliqué le ministre.

Il a également déploré le fait que

« Une vue du port de Yoro exploité illicitement/Adiac la circonscription territoriale du Port autonome de Brazzaville et ports secondaires (PABS), qui s'étend actuellement sur près de 3 800 mètres linéaires, est illicitement occupée par plusieurs personnes en violation des dis-

« Ainsi, les parcelles riveraines adjacentes des plans d'eau portuaire situées dans le domaine public fluvial ne devraient pas constituer des ports privés ni des points d'accostage. Mais, force est de constater que toutes ces parcelles sont actuellement devenues des sites d'embarquements et de débarquements illicites ou clandestins, en violation des dispositions de l'article 144 alinéa L du code de la navigation intérieure Cémac/RDC »

positions de la loi du 26 mars 2004 portant code du domaine de l'Etat. Les statuts du PABS approuvés par décret n°2000-16 du 29 février 2000 disposent que le domaine public portuaire comprend le domaine fluvial des localités portuaires.

« Ainsi, les parcelles riveraines adjacentes des plans d'eau portuaire situées dans le domaine public fluvial ne devraient pas constituer des ports privés ni des points d'accostage. Mais, force est de constater que toutes ces parcelles sont actuellement devenues des sites d'embarquements et de débarquements illicites ou clandestins, en violation des dispositions de l'article 144 alinéa L du code de la navigation intérieure Cémac/RDC », a dénoncé Guy Georges Mbacka.

Notons que selon des témoignages, les différents services de l'Etat prélèvent des taxes sur les marchandises embarquées ou débarquées au port privé de Yoro.

Parfait Wilfried Douniama

TRANSFORMATION DU BOIS

Une étude lancée à Brazzaville

Le gouvernement, par le biais du ministère de l'Economie et des Finances, a lancé le 7 décembre à Brazzaville les travaux relatifs à la réalisation de trois études économiques dont celle sur la transformation du bois au Congo.

La cérémonie de lancement des différentes études a été rehaussée par le ministre en charge de l'Economie, Jean-Baptiste Ondaye. S'agissant de l'étude sur la transformation du bois, elle permettra de déterminer les causes de l'insuffisante transformation des grumes en vue d'identifier les facteurs de blocage et de proposer les mesures pouvant la booster.

Hormis cette étude, il y a également celle sur l'impact de la réduction des dépenses de subvention des produits pétroliers sur l'économie congolaise afin de soulager les finances publiques en agissant sur ces subventions. Pour ce qui est de l'étude sur l'identification des secteurs porteurs de croissance de l'économie congolaise dans le cadre du le Plan national de développement (PND) 2022-2026, il sera question d'identifier les secteurs porteurs de croissance économique pour mieux cerner les facteurs d'accélération et de durabilité, en rapport avec les choix déjà effectués dans ce PND..

Ouvrant les travaux, le ministre

l'Economie et des Finances a signifié que la réalisation de ces études intervient dans un contexte marqué au niveau national par la mise en œuvre du PND 2022-2026 ; du plan de résilience sur la crise alimentaire, ainsi que la poursuite de l'exécution du programme économique et financier avec le Fonds monétaire international, soutenu par la facilité élargie de crédit ; au niveau sous-régional, par l'annonce de l'entrée en vigueur, à compter du 1er janvier 2023, de la loi interdisant aux Etats membres de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale d'exporter le bois sous forme de grumes.

Au niveau international, par contre, cela se justifie par la persistance de la crise russo-ukrainienne qui continue de perturber les chaînes d'approvisionnement en produits de base, avec pour conséquences, entre autres, la flambée des prix des produits énergétiques, notamment le pétrole et le gaz.

« ... Les travaux relatifs à la réalisation de ces études connaîtront à la fois la parti-



cipation des partenaires techniques de la Banque mondiale et du Programme des nations unies pour le développement, des consultants nationaux qui seront recrutés par appel d'offre, ainsi que des cadres des administrations publiques

en charge de ces questions. Comme toute étude, elles nécessitent en amont l'élaboration des termes de référence, qui est un cahier de charges pour pouvoir mener à bien les travaux », a indiqué le ministre Jean-Baptiste Ondaye.

Une vue des participants au lancement des travaux/Adiac

Il a, par la même occasion, invité les membres des différentes équipes techniques qui seront à pied d'œuvre à travailler avec efficacité, en tenant compte des orientations inscrites dans les différents termes de référence.

Gloria Imelda Lossele

AVIATION CIVILE

Le Congo engagé à améliorer la sécurité du transport aérien

Les autorités nationales ont entrepris de renforcer la supervision de la sécurité aérienne, de la sûreté et de la protection de l'environnement en matière d'aviation civile. Dans une déclaration du gouvernement, délivrée le 6 décembre à Brazzaville, le ministre des Transports, Honoré Sayi, a réitéré la volonté de l'État congolais de réaliser les directives l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI).

La déclaration du gouvernement a été relative à la Journée de l'aviation civile internationale célébrée le 7 décembre de chaque année. Le Congo veut s'arrimer à l'innovation technologique qui a permis la réalisation des progrès considérables dans l'aviation civile au niveau international. La construction, par exemple, des aéronefs sûrs et moins polluants, des installations de la supervision modernes...

Après des années d'efforts dans la modernisation des infrastructures aéroportuaires nationales, a déclaré le ministre des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande, le pays s'est « résolument » engagé à atteindre les objectifs stratégiques fixés par l'OACI pour améliorer la sécurité et l'efficacité de tous les secteurs du transport aérien.

« En ratifiant la convention relative aux garanties internationales portant sur les équipements mobiles et le protocole portant sur des questions spécifiques aux

matériels d'équipements aéronautiques, le Congo, notre pays, participe à la mise en œuvre de la fusion innovation-protection de l'environnement en incitant les compagnies aériennes à acquérir des aéronefs dont la fabrication actuelle intègre toutes les avancées technologiques de ces dernières décennies », a indiqué Honoré Sayi.

Cet engagement est suivi d'un programme de renforcement des capacités des cadres nationaux. Des inspecteurs de l'Agence nationale de l'aviation civile bénéficient, grâce à ce programme, des formations pointues auprès des experts internationaux hautement qualifiés. Ils s'approprient donc les nouvelles pratiques



Le ministre Honoré Sayi délivrant le message du gouvernement DR

En ce qui concerne la lutte contre le changement climatique, le Congo s'appuie sur les innovations pratiquées par l'Agence pour la sécurité de la navigation aérienne en Afrique et à Madagascar, dans l'amélioration de la navigation aérienne par le choix des routes aériennes flexibles

en matière de certification et de surveillance continue des opérateurs aériens nationaux. En ce qui concerne la lutte contre le changement climatique, a insisté Honoré Sayi, le Congo s'appuie sur les innovations pratiquées par l'Agence pour la sécurité de la navigation aérienne en Afrique et à Madagascar, dans l'amélioration de la navigation aérienne par le choix des routes aériennes flexibles. Ces réformes permettent aux compagnies aériennes, a-t-il poursuivi, de faire des économies sur le carburant et de réduire l'émission du gaz carbonique, conformément à l'engagement pris par le pays en 2018, dans le cadre du plan régional de réduction de ces émissions.

« Faire progresser l'innovation pour le développement de l'aviation mondiale » est le thème de l'édition 2022 de la Journée de l'aviation civile internationale, retenu pour le quinquennat 2019-2023 par la 218^e session du conseil de l'OACI.

Fiacre Kombo

ENVIRONNEMENT

Six journalistes congolais formés aux enjeux liés à la protection de la faune

Afin d'encourager les journalistes congolais à comprendre, produire, publier et réaliser des reportages portant sur les enjeux de la protection de l'environnement et de la faune, l'ambassade des Etats-Unis au Congo a organisé, la semaine dernière, une formation à leur endroit sur la question. Les participants ont reçu leurs certificats de formation le 7 décembre, dans les locaux de cette ambassade à Brazzaville.

Précisant le bien-fondé de la formation, l'ambassadeur des Etats-Unis, Eugene Young Remarks, a spécifié que les journalistes sont nécessaires pour informer, éduquer et avertir le public des dangers qui se présentent devant lui, surtout sur la dégradation et la destruction de l'environnement. C'est pour quoi, a-t-il dit, ces derniers ont intérêt à bénéficier de ce genre de formation.

« La protection de l'environnement, et particulièrement de nos précieuses ressources naturelles du bassin du Congo, est l'une des priorités du gouvernement américain et de notre mission ici à Brazzaville, comme le souhaite le président Joe Biden. Car, les efforts pour le climat sont actuellement plus urgents



Foto de famille/Adiac

que jamais et le président de la République du Congo, Denis Sassou N'Guesso, est d'accord avec cette idée », a déclaré le diplomate américain.

Appréciant cette initiative qu'elle a jugée louable, la ministre de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo, Ar-

lette Soudan-Nonault, a exhorté les initiateurs de ce projet de formation financé par l'ambassade des Etats-Unis à intégrer, dans le prochain module, la notion de biodiversité. Cette thématique, selon elle, n'est pas comprise et bien assimilée par la population alors que la protection de l'environne-

ment et de la faune sauvage s'amplifie dans les pays et est au centre des discours actuels. Cela se justifie par le fait que les autorités au plus haut niveau attirent l'attention de la communauté internationale sur la nécessité de conserver la biodiversité et de protéger l'environnement.

Remerciant le diplomate américain pour cette formation, l'un des heureux récipiendaires a reconnu que c'est grâce à ce projet qu'ils ont reçu une formation d'appoint leur permettant de comprendre les enjeux et l'importance de protéger l'environnement.

« L'expérience que nous avons eue sur le terrain, notamment dans la forêt équatoriale, dans la rivière Sangha et sous la pluie, en minimisant les piqûres des moustiques et autres insectes tout en bravant la peur liée à la présence des éléphants, des buffles et gorilles sans oublier les braconniers, est désormais pour nous un atout pour notre métier de journaliste reporter », a-t-il ajouté.

Rock Ngassakys

SANTÉ

Des cadres en formation sur l'utilisation et la gestion des données sanitaires

La formation vise à renouveler les connaissances des cadres du ministère de la Santé et de la Population afin d'améliorer les performances du système national d'information sanitaire à travers le "District Health information software" (DHIS-2), une application indispensable à la production des indicateurs pour le suivi, l'évaluation et la planification des interventions en matière de santé.

La formation des cadres du ministère en charge de la Santé, potentiels utilisateurs de la plateforme DHIS-2, porte, entre autres, sur la définition opérationnelle de certains indicateurs clés des programmes sanitaires prioritaires ; la création et la manipulation des tableaux de bord du système d'information sanitaire ; l'initiation à la création des cartes qui ont pour objet de prévoir et de susciter les évolutions nécessaires de l'offre de soins, en vue de satisfaire de manière optimale la demande de santé. Cette formation n'est pas que théorique. La phase pratique est ponctuée d'exercices dont les corrections seront faites suivant les difficultés rencontrées par les participants.

« Le gouvernement fait des efforts de façon continue, avec l'appui des partenaires, dans le cadre de la mise en place effective du DHIS-2 dans tout le Système national de l'in-



formation sanitaire depuis octobre 2018. Cependant, cet outil utile qui contribue à l'amélioration de la gouvernance sanitaire est resté mé-

connu par certains cadres du ministère de la Santé et de la Population », a fait savoir la directrice de l'information sanitaire, de l'évaluation et de la recherche, le Dr Liptia Auréole Ndoundou, évoquant l'importance de cet atelier de formation. Elle a, par ailleurs, rappelé que le domaine sanitaire est la pre-

mière des douze batailles de l'exécutif, d'où la nécessité de construire un système de santé performant, résilient, à même de garantir l'accès de la population aux services de qualité. L'utilisation et la gestion des données sanitaires à travers la plateforme DHIS-2 viennent donner un coup de pouce pour y parvenir.

Notons que l'application DHIS-2 mise en œuvre dans la recherche des solutions pour améliorer les performances du Système national d'information sanitaire a déjà fait ses preuves dans les cinquante-deux districts sanitaires du pays pour la remontée des informations sanitaires en temps réel au niveau central. Les nouvelles compétences que vont acquérir les cadres du ministère de la Santé et de la Population en formation leur permettront de contribuer à l'optimisation de cette application pour le bien-être sanitaire de la population.

Rominique Makaya

OYO

Un appel à la solidarité pour les victimes des inondations



« Chacun de nous est invité à apporter un soutien multiforme pour répondre aux besoins urgents de nos frères et sœurs sinistrés », indique le document d'appel à la solidarité signé par le maire d'Oyo, Gaston Yoka, rendu public le 5 décembre.

Depuis le mois d'octobre dernier, des pluies diluviennes s'abattent sur Oyo, dans le département de la Cuvette, causant d'importants dégâts et laissant de nombreuses familles sans abris. « Réagissant à ce drame, le gouvernement a installé un centre d'accueil et d'hébergement des familles en détresse », précise le même document.

R.M.

FONCTION PUBLIQUE

L'enrôlement biométrique des agents de l'Etat débute vendredi

L'opération d'enrôlement biométrique des agents civils de l'Etat ainsi que des enseignants volontaires et communautaires du ministère en charge de l'Enseignement primaire et secondaire commence le 9 décembre, à Brazzaville.

Le ministre en charge de la Fonction publique, Firmin Ayessa, et son homologue de l'Enseignement général, Jean Luc Moutou, ont réceptionné le 6 décembre à Brazzaville des matériels et équipements (cinq ordinateurs, seize imprimantes laser multifonction, trente-deux imprimantes monochrome Laser et des consommables de bureau) destinés à l'opération qui se déroulera, dans un premier temps, à Brazzaville, avant de s'étendre sur l'ensemble du territoire national puis dans les représentations diplomatiques à l'étranger, à travers le projet NIU.

Réceptionnant le matériel biométrique des mains de la représentante de la Banque mondiale au Congo, Korotoumou Ouattara, le ministre en charge de la Fonction publique a salué l'excellence coopération qui existe entre le Congo et cette institution donatrice de ces équipe-



ments via le Projet des réformes intégrées du secteur public.

« Ces équipements

permettront de conclure enfin l'opération tant attendue. Les agents formés pour la cause feront bonne

La partie congolaise et celle de la Banque mondiale appréciant le matériel/Adiac prestation », a rassuré Firmin Ayessa

Rappelons que l'enrôlement biométrique a pour but de fiabiliser le fichier issu du recensement physique des agents civils de l'Etat de 2016 et celui des enseignants volontaires et communautaires du ministère de l'Enseignement préscolaire, primaire et secondaire.

La première phase de Brazzaville est l'étape ultime dont dépend la maîtrise des effectifs de la Fonction publique et, par conséquent, celle de la masse salariale.

Lopelle Mboussa Gassia

L'enrôlement biométrique a pour but de fiabiliser le fichier issu du recensement physique des agents civils de l'Etat de 2016 et celui des enseignants volontaires et communautaires du ministère de l'Enseignement préscolaire, primaire et secondaire

SANTÉ PUBLIQUE

Les pharmaciens menacent d'aller en grève dans une semaine

A l'issue de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 7 décembre à Brazzaville, avec pour seul point à l'ordre du jour l'« Affaire Abdoul Madjid Traoré », le Syndicat national des pharmaciens du Congo a posé un préalable que le gouvernement devrait respecter. Au cas contraire, les pharmaciens vont entamer une grève dans sept jours.

« Les pharmaciens du Congo demandent l'annulation pure et simple de l'autorisation n°00117MSP/CAB/DGMPN/DMP-17 du 5 juin 2017 délivrée à M. Abdoul Madjid Traoré ne répondant pas aux critères édictés par la loi », souligne le communiqué final de l'assemblée générale extraordinaire. Les pharmaciens ont décidé d'accorder un délai ultime de sept jours aux autorités compétentes, faute de quoi un mouvement de grève sera observé sur toute l'étendue du territoire national.

Le syndicat des pharmaciens est, par ailleurs, revenu sur la loi 012/92 du 29 avril portant création et organisation de l'Ordre national des pharmaciens du Congo qui stipule en son article 29 : « *Aucun pharmacien ne peut pré-*



Les pharmaciens menacent d'aller en grève/DR

« Aucun pharmacien ne peut prétendre exercer son art s'il n'est inscrit à l'un des tableaux de cet Ordre »

tendre exercer son art s'il n'est inscrit à l'un des tableaux de cet Ordre ». Selon les pharmaciens, Abdoul Madjid Traoré ne remplit aucun critère et ne respecte pas la procédure.

En rappel, le 15 février 2019, suite à un accord avec le ministère en charge de la santé sur l'annulation de cette autorisation, les pharmaciens avaient décidé de suspendre le préavis de grève émis à l'époque. Ce qu'il faut retenir de l'assemblée générale extraordinaire du 7 décembre tenue à Brazzaville est que si le gouvernement n'annule pas l'autorisation délivrée à Abdoul Madjid Traoré, les pharmaciens vont entamer une grève illimitée sur toute l'étendue du territoire national.

Roger Ngombe

GOLFE DE GUINÉE

La lutte contre la piraterie progresse

Malgré que les actes de piraterie en mer dans le golfe de Guinée ont continué de diminuer, depuis avril 2021, il est trop tôt pour en tirer la conclusion du déclin inexorable de ce fléau, a déclaré une haute responsable de l'Organisation des Nations unies (ONU) au Conseil de sécurité.

La piraterie rapporte chaque année près de deux milliards de dollars aux réseaux criminels impliqués, a indiqué la sous-secrétaire générale pour l'Afrique, Martha Ama Akyaa Pobee. « *D'avantage de patrouilles navales des États côtiers et le déploiement accru de navires par des partenaires internationaux ont été dissuasifs* », a-t-elle expliqué. Deux condamnations d'auteurs d'actes de piraterie et de vols au Nigeria ainsi qu'au Togo avaient également été comptées. Elle a appelé néanmoins à la vigilance, décrivant le passage de groupes de pirates au vol de pétrole, « une pratique moins risquée et plus profitable ».

Le code de Yaoundé

Dans ce contexte changeant, elle a appelé la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) et celle de l'Afrique de l'Ouest

ainsi que la Commission du golfe de Guinée (CGG) à renforcer leur coopération pour mettre en place un environnement sécurisé dans la région prévu par le code de conduite, dit « Code de Yaoundé », qui fêtera ses dix ans l'an prochain. L'adoption de ce code de conduite a débouché sur la création d'un mécanisme interrégional de sûreté maritime, appelé l'architecture de Yaoundé, visant à optimiser la coopération maritime dans l'ensemble du golfe de Guinée. La secrétaire exécutive de la CGG, Florentina Adenike Ukonka, a attiré l'attention sur le rôle, dans l'obtention des bons résultats ces derniers mois. Au plan sécuritaire, la coopération entre le Centre et l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime a été saluée par la directrice exécutive de l'Office, Ghada Fathi Wali. Citant des raisons qui ont conduit au déclin de

la piraterie maritime, comme la volonté politique des gouvernements de la région, un meilleur financement des agences maritimes, les plaidoyers actifs des organisations régionales, l'application de lois pénalisant la piraterie et les crimes commis en mer ou encore la coopération avec l'Union européenne (UE), Ghada Fathi Wali s'est toutefois refusée de crier victoire, soulignant la nécessité de profiter de l'élan actuel pour octroyer davantage de ressources à l'architecture de Yaoundé, y compris par le biais d'une assistance logistique et juridique accrue aux pays touchés.

Coopération sur le terrain

Les représentants de l'Union africaine (UA) et de l'UE ont exposé certaines des modalités de la coopération des organisations régionales sur le terrain. Ils ont rappelé la

mise en œuvre du concept pilote de présence maritime coordonnée de l'UE dans le golfe de Guinée en janvier 2022. Nura Abdullahi Yaku, responsable de la planification maritime pour l'UA, a indiqué qu'actuellement le Danemark, l'Espagne, la France, l'Italie et le Portugal participent à ce dispositif en engageant des ressources navales destinées notamment à maintenir « au moins un navire en permanence dans la région ». Silvio Gonzato, de l'UE, a, en outre, annoncé que l'Union envisage une mesure d'assistance dans le cadre de la facilité européenne pour la paix « *afin de soutenir les acteurs militaires dans certains États côtiers* ».

En octobre dernier, des exercices maritimes de lutte contre la piraterie et la pêche illégale avaient couvert la zone allant du Sénégal à l'Angola, faisant participer dix-sept pays du golfe de Guinée

et huit partenaires internationaux. Martha Ama Akyaa Pobee a attiré l'attention sur l'importance de lutter contre les causes sous-jacentes du basculement dans la criminalité, comme le chômage de masse qui frappe la jeunesse des communautés côtières. Elle a salué les efforts entrepris par les pays d'Afrique centrale pour développer une « économie bleue » dans l'espace de la CEEAC, notant le renforcement de la coopération entre l'ONU et la Banque mondiale pour contrer les facteurs de précarité et améliorer l'accès aux services publics de base de ces communautés. Elle a aussi insisté sur le fait que la lutte contre la piraterie et les vols à main armée en mer dans le golfe de Guinée « *nécessite une approche globale et à long terme similaire au cadre de réalisation des objectifs de développement durable* ».

Noël Ndong

AFRIQUE CENTRALE

Brazzaville accueille un séminaire international sur les évaluations environnementales

L'Association congolaise pour l'évaluation environnementale (ACEE) organise, du 6 au 9 décembre à Brazzaville, le 13^e séminaire international du Secrétariat pour l'évaluation environnementale en Afrique centrale (SEEAC), couplé à la 8^e édition du séminaire-atelier de l'Unesco sur les outils et indicateurs de surveillance et suivi du Plan de gestion environnementale et sociale (PGES).

Placé sur le thème « Rôle et place des acteurs dans l'élaboration et la mise en œuvre du Plan de gestion environnementale et sociale », le séminaire se tient en présentielle (Cameroun et Gabon) et en visioconférence (Burundi, Rwanda et République démocratique du Congo, ainsi que le Mali à titre exceptionnel). Les participants vont, pendant quatre jours, suivre une formation sur les outils et les indicateurs du PGES avant des échanges interactifs sous forme de partage d'expérience. Ils auront, en effet, à s'imprégner du concept PGES, surtout à définir sa place, son rôle et son importance dans la conception, la réalisation et l'exécution d'un projet.

Circonscrivant le double événement, le président de l'ACEEA, président en exercice du SEEAC, Louis Bibissi, a indiqué que « le 13^e séminaire international dont la thématique essentielle porte sur la place et le rôle des acteurs dans l'élaboration, le suivi et la surveillance du PGES, est perçu comme outil essentiel dans la mise en œuvre des



Les participants au séminaire/Adiac

projets de développement ». Parrain de l'activité, le président de l'Association nature et développement, Joseph Mana Fouafoua, a rappelé aux participants qu'ils avaient pour mission de mieux apprécier toutes les mesures qu'impose la réalisation d'une étude d'impact environnemental. Ils devraient aussi cerner toutes menaces et contraintes que subit la nature avant de faire face à la mise en

œuvre d'un projet de développement humain. « Vous avez aussi pour mission, au sortir de ce séminaire international, de vous approprier toutes les mesures envisagées pour atténuer les impacts, identifier, susciter leur efficacité à travers un suivi et une surveillance adéquate du PGES. Comprendre tous ces concepts est un gage de cohésion et de coexistence entre les paradigmes nature et développement humain qu'il vous revient d'intérioriser », a-t-il déclaré, invitant les participants à donner le meilleur d'eux-mêmes.

S'appropriation des textes nationaux

Selon lui, les conclusions de la COP27, tenue récemment en Egypte, donnent aux différents acteurs les raisons d'espérer en dépit de quelques attermolements de certains voisins du monde industriel tournés vers la protection de leurs intérêts matériels. « Laissez-moi manifester mon optimisme quant aux meilleures conclusions auxquelles aboutiront nos quatre jours d'échange afin de produire des PGES tout à fait adaptés à nos pays en Afrique centrale », a conclu Joseph Mana Fouafoua.

La ministre de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo, Arlette Soudan-Nonault, de son côté, a indiqué que le thème retenu couvre bien la problématique de l'évaluation environnementale des projets

mis en œuvre dans les pays de la sous-région, notamment l'élaboration et la validation des études d'impact ainsi que la mise en œuvre du PGES.

« Le PGES est une application récente du processus d'évaluation environnemen-

; des mécanismes de gestion des plaintes, suivi-évaluation et les coûts. Pour Arlette Soudan-Nonault, l'objectif de cette rencontre internationale est de renforcer les capacités des différentes parties prenantes de l'évaluation environnementale et sociale. Elle permettra, entre autres, de faire une analyse du cadre juridique ainsi que de la place et du rôle des différents acteurs des processus de surveillance et de suivi. C'est aussi une occasion d'expliquer la démarche méthodologique d'élaboration du PGES et des plans de surveillance ainsi que de suivi ; de clarifier les aspects relatifs à la détermination des indicateurs de surveillance et de suivi, pertinents pour la gestion durable des projets, en particulier des chantiers.

« J'exhorte l'ensemble des acteurs à travailler en synergie, en vue d'atteindre les objectifs par la préservation de l'environnement et l'amé-

NIGER

Une table ronde des investisseurs organisée à Paris

Niamey a besoin de plus de dix-sept milliards de dollars pour son programme de développement économique et social 2022-2026.

A Paris, en France, le président nigérien, Mohamed Bazoum, a présidé la table ronde des investisseurs pour le financement du Programme de développement économique et social (PDES) 2022-2026 de son pays, sur le thème « Niger, terre d'accueil et d'opportunités ». « Les ressources financières nécessaires à la réalisation de toutes les actions prioritaires retenues dans le PDES 2022-2026 sont estimées à 29,62 milliards d'euros, soit environ 30 milliards de dollars américains », a expliqué Mohamed Bazoum. Niamey sollicite des partenaires techniques et financiers et du secteur privé une contribution de 16,27 milliards d'euros, soit plus de 17 milliards de dollars.

Le chef de l'Etat nigérien fonde l'espoir que la table ronde « permettra de mobiliser les montants attendus ». Il a rassuré les investisseurs que « des opportunités certaines d'investissement existent dans les domaines miniers et pétroliers, des infrastructures énergétiques, agro-pastoral et agro-industriel, ainsi que dans l'hôtellerie et des logements sociaux », promettant qu'une fois les fonds mobilisés, son gouvernement créera les conditions de « la diversification et de la modernisation de l'économie du Niger, du développement du capital humain, de la consolidation de la gouvernance, de la paix et de la sécurité ».

En 2017, le Niger avait organisé une première table ronde d'investisseurs à Paris pour le financement de son PDES 2017-2022.

Noël Ndong

« ...S'appropriation toutes les mesures envisagées pour atténuer les impacts, identifier, susciter leur efficacité à travers un suivi et une surveillance adéquate du PGES. Comprendre tous ces concepts est un gage de cohésion et de coexistence entre les paradigmes nature et développement humain qu'il vous revient d'intérioriser »

tale et il se retrouve être un instrument d'application du développement durable. Il décrit les mesures requises pour prévenir, minimiser, atténuer ou compenser les impacts environnementaux et sociaux négatifs ou pour accroître les impacts positifs. Il consiste à faire respecter les engagements environnementaux et sociaux du projet », a-t-elle expliqué.

En effet, dans le processus d'élaboration du PGES, il est nécessaire de tenir compte de l'identification des impacts positifs ou négatifs du projet

lioration de la qualité de vie dans et autour des sites des projets. Vous devez nous approprier les textes nationaux dans le domaine des évaluations environnementales et les normes internationales, notamment les politiques opérationnelles de la Banque mondiale, de la Banque africaine de développement et d'autres partenaires techniques et financiers qui accompagnent nos pays dans la réalisation des différents projets », a invité Arlette Soudan-Nonault.

Parfait Wilfried Douniama

INSTITUT FRANÇAIS
DU CONGO

Liberté
Créativité
Diversité

**06
10**
Déc.
2022

**INSTITUT FRANÇAIS
DU CONGO**

- RENCONTRES PROFESSIONNELLES
- CONFÉRENCES ET TABLES RONDES
- ATELIERS • PROJECTIONS

ABONNEZ-VOUS SUR
LES RÉSEAUX SOCIAUX DU FESTIVAL
POUR NE RIEN MANQUER DU PROGRAMME



COP15

Antonio Guterres réclame un « pacte de paix avec la nature »

Le secrétaire général de l'Organisation des Nations unies (ONU), Antonio Guterres, a pris part, le 6 décembre à Montréal, aux travaux de la COP15 sur la biodiversité.

« L'humanité est une arme de destruction massive contre la nature. Oublions les rêveries de certains milliardaires : il n'y a pas de planète B. Il faut signer un pacte de paix avec la nature. Cette conférence est notre chance de mettre fin à cette orgie de destruction. L'appel à l'action était clair », a déclaré le patron de l'ONU.

Antonio Guterres a réclamé dans son discours trois actions concrètes : d'abord, de la part des gouvernements, « des plans d'action nationaux qui englobent tous les ministères, tant les finances que l'alimentation, l'énergie et les infrastructures ».

Puis, de la part des entreprises et des investisseurs, il s'attend à ce qu'ils soient des alliés de la nature et non des ennemis. Le secrétaire général a dénoncé au passage les pesticides, les combustibles fossiles et les déchets plastiques qui empoisonnent, asphyxient et détruisent l'air, l'eau et la terre.

En outre, il a souligné le rôle de la croissance à tout prix dans la destruction de la nature, écorchant les multinationales avec leurs comptes de banque bien remplis, indiquant que la perte de la nature et de la diversité a un coût humain très élevé : emplois perdus, faim, maladies et décès. La dégradation des écosystèmes produira d'ici à 2030 des pertes annuelles estimées à trois mille milliards de dollars.

Finalement, Antonio Guterres a invité les pays développés à apporter un soutien financier massif aux pays du Sud, qui sont les gardiens des richesses naturelles de la planète. Cet appel faisait écho à la résolution historique de la COP27 qui porte sur les pertes et dommages climatiques des pays pauvres.

« Je vous en conjure : faites ce qu'il faut. Agissez pour la nature. Agissez pour la biodiversité. Agissez pour l'humanité », a conclu Antonio Guterres.



Antonio Guterres

« L'humanité est une arme de destruction massive contre la nature. Oublions les rêveries de certains milliardaires : il n'y a pas de planète B. Il faut signer un pacte de paix avec la nature. Cette conférence est notre chance de mettre fin à cette orgie de destruction. L'appel à l'action était clair »

Ottawa promet 350 millions pour la protection de la biodiversité dans le monde

Le Premier ministre Justin Trudeau a profité de l'ouverture de la COP15 pour annoncer 350 millions de dollars en financement international pour inverser la perte de biodiversité. Ce montant s'ajoute à la somme de 1,6 milliard de dollars déjà promise à la fin de novembre pour lutter contre les effets des changements climatiques sur la perte de la biodiversité, a-t-il précisé. « Le Canada fait des progrès comme jamais auparavant et s'engage à protéger 30 % du territoire au pays d'ici à 2030 », a souligné Justin Trudeau en faisant référence à un des principaux objectifs de la COP15, soit protéger 30 % des terres et des océans d'ici à la fin de la décennie.

Signalons que la conférence qui devait d'abord se tenir dans la ville chinoise de Kunming en 2020 avait été repoussée en raison de la pandémie de covid-19.

Yvette Reine Nzaba

NÉCROLOGIE



La famille Balimba informe les parents, amis, connaissances et les agents des Dépêches de Brazzaville, du décès de leur fils, neveu et frère Bienvenu Balimba, survenu le 2 décembre 2022 à Pointe-Noire. La veillée mortuaire se tient à Poto-Poto arrondissement 3 Brazzaville.



Rosalie Bindika, journaliste aux Dépêches de Brazzaville, Germain Batamio, Gilbert Miantama, Marcel Louzolo, Henriette Yengo et la famille Kahunga ont la profonde douleur d'informer les parents, les anciens élèves du CEG de Boko promotion 69 à 73, les anciens élèves et professeurs de l'École général Leclerc, amis et connaissances du décès de leur frère, père, oncle Tandat Fidèle, alias Fanta, survenu le 22 novembre 2022 à Brazzaville des suites d'un AVC. La veillée mortuaire a lieu au quartier Ngambio la base derrière le camp Comus au n°1 de la rue Matoumbou. La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement. Que le Seigneur accueille dans son royaume l'âme de son serviteur Fanta.

Programme des obsèques de Laurence Ignamout Mathoud se présente comme suit :

Judi 8 décembre

8h00 : levée de corps à la morgue municipale ;
10h00 : recueillement au domicile sis rue Lékoumou arrêt la Ferme à Mikalou ;
12h00 : départ pour l'église Sainte-Anne ;
14h00 : départ pour le cimetière du centre-ville ;
16h00 : fin de cérémonie.



IN MEMORIAM

A l'occasion du 40e jour de la disparition de la veuve Tsono Pierre, née Egnanga Obambi Colette, inhumée le 31 octobre dernier au cimetière de la cathédrale Saint Pie X de Gamboma, MM. Pascal Tsono Elenka, Parfait Wilfried Douniama, Jean Mesmin Akiera Mbongo et Antoine Roger Obambi, ainsi que les enfants Tsono prient tous ceux qui l'ont connue d'avoir une pensée pieuse pour sa mémoire.

A cet effet, des messes d'actions de grâce seront dites le dimanche 11 décembre 2022 à Brazzaville précisément en la paroisse Saint-Joseph, à Talangaï Petit-Chose à 6 h 15, et en la paroisse Saint-Grégoire de Massengo, à 7h. C'est ici l'occasion pour nous de remercier vivement tous ceux qui nous ont soutenus moralement et physiquement durant cette douloureuse épreuve. Maman, vos empreintes restent à jamais marquées dans nos pensées. C'est aujourd'hui, plus que jamais, que nous apprécions la valeur de vos efforts, la justesse de votre éducation et le caractère précieux de vos conseils. Repose en paix chère maman!



CONFLIT FONCIER AVC CONSTRUCT-HARISH JAGTANI

Le ministre Molendo Sakombi accusé de partialité

Invité dernièrement à une émission télévisée, le ministre des Affaires foncières, Molendo Sakombi, qui est accusé d'avoir spolié 50 000 hectares d'une concession à Kolwezi, dans l'ex-Grand Katanga, a tenté de s'expliquer, en appuyant sa défense sur la résolution d'un problème foncier concernant le Groupe Forrest.

Le ministre des Affaires foncières aurait fait malencontreusement des révélations sur sa responsabilité dans le conflit qui s'apparente à celui d'AVC construct et Modern construction, une bataille qui continue de faire couler beaucoup d'encre et de salive.

Selon des sources proches de ce dossier, des révélations et la défense du ministre Molendo Sakombi à la presse locale sur ce conflit foncier concernant le groupe Forest confirment sa responsabilité dans la spoliation d'une partie du terrain appartenant à AVC construct. Ces sources révèlent, en effet, que depuis 2020, par des tours de passe-passe, le ministre Molendo Sakombi et ses services auraient déjà spolié et vendu à Modern construction une partie de la concession d'AVC construct à son insu. « Pour réussir leur coup, ceux-ci ont procédé par la création d'une parcelle imaginaire portant le numéro 18 516. Alors que cette dernière est, en réalité, une parcelle ayant été achetée par Harish Jagtani auprès de la succession Ziele, portant le numéro 10 516 couvert par le certificat d'enregistrement vol. AMA.21 folio 10 », apprend-on. Il est indiqué que dans ce dossier digne d'un film de la mafia sicilienne, il y a également certains acteurs de l'appareil judiciaire congolais.

Des aveux devant la presse

Evoquant le dossier Forrest, le ministre a fait observer à la presse que le certificat de ce groupe indique une superficie inférieure à celle occupée en réalité sur le terrain. Mais, faisant valoir le droit de préemption du premier occu-



Le ministre Sakombi entouré des protagonistes dans le dossier AVC construct-Modern construction/DR

pant, il a affirmé avoir consenti à régulariser les 124 000 hectares en faveur du groupe Forrest. Face à cet acte, les observateurs font remarquer que sous l'impulsion du même ministre, lorsqu'en juillet 2020, la société AVC construct a écrit aux services fonciers pour la confirmation de ses limites ainsi que du croquis de la parcelle n°8 du plan cadastral de Mont-Ngafula, le conservateur des titres immobiliers, en exécution d'un ordre de mission signé par le ministre Molendo, répond à la société AVC par écrit en lui confirmant ses sommets ainsi que le croquis repris sur son certificat d'enregistrement de depuis 1958. Mais il relève que la superficie découverte sur le terrain en utilisant les méthodes modernes

de calcul par satellite, revenait à 40 hectares. Selon ces informations, cette mission conclura, sur la base des coordonnées géographiques des bornes collectées sur le terrain, en utilisant les images satellitaires et le modèle numérique du terrain de haute résolution, que les calculs géométriques sur la concession AVC construct ont donné une superficie de 40 6549 hectares.

Cette réponse, pensent des sources proches du dossier, mettra donc à nu la partialité du ministre Molendo Sakombi et ses services, sur cette affaire opposant AVC construct à Harish jagtani, ainsi que la politique de deux poids, deux mesures appliquée aux Affaires foncières. La superficie de la concession AVC

construct ne devrait plus être de 22 hectares mais plutôt de 40. « Pourquoi, à ce moment-là, le ministre Molendo n'avait-il pas instruit ses services contentieux pour initier la procédure de régularisation sur la même base des droits du premier occupant, comme appliqué en faveur de la famille Forrest ? Quelle a été la motivation du ministre Molendo de régulariser 124 000 hectares en faveur du groupe Forrest et de refuser de régulariser 40 hectares pour la société AVC construct ? Pourquoi cette politique de deux poids, deux mesures ? ». Ce sont là les questions qui persistent et auxquelles le ministre et ses services devront répondre.

Lucien Dianzenza

COOPÉRATION MINIÈRE RDC-JAPON

Antoinette N'Samba Kalambayi échange avec les membres du gouvernement nippon

Une délégation de la République démocratique du Congo (RDC), conduite par la ministre des Mines, Antoinette N'Samba Kalambayi, séjourne depuis le 4 décembre au Japon, dans le cadre d'une mission officielle conduite.

La délégation congolaise a dans sa gibecière des opportunités d'investissement dans le secteur minier à présenter aux opérateurs économiques japonais. C'est dans cette optique que la ministre des Mines a présidé dernièrement une réunion à l'ambassade de la RDC au pays du soleil levant, avec les différents responsables des services spécialisés de son ministère et la task force de la présidence. Il s'était agi d'une réunion préparatoire, en prélude de la rencontre bilatérale avec les membres du gouvernement japonais qui comptent investir en RDC dans le domaine minier. Il y est prévu la signature de la déclaration conjointe entre le ministère des Mines de la RDC et celui de l'Economie, Commerce et Industrie du Japon. Très chargé, l'agenda de la ministre prévoit une réunion avec les chefs d'entreprise dont Toyota Tshusho ainsi qu'une visite à l'entreprise Hitashi.

Blandine Lusimana

COOPÉRATION

L'ambassade de Tunisie et la Monusco échangent sur la sécurité en RDC

L'ambassadeur de Tunisie en République démocratique du Congo (RDC), Bousekri Rmili, a récemment accordé une audience au chef de la composante police de la Mission de l'Organisation des Nations unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (Monusco), le général de brigade Mody Berethe.

Le général Mody Berethe a salué l'implication des casques bleus tunisiens qui jouent un rôle non moins important dans le processus de maintien de la paix en RDC? plus encore en ce moment où le pays est actuellement victime des attaques du M 23 appuyé par l'armée rwandaise.

«La contribution de la Tunisie est significative dans le maintien de la paix en RDC. Les forces tunisiennes de sécurité sont toujours notre fierté », a-t-il reconnu.

Il a, par ailleurs, vanté les



La photo de famille à l'issue de l'audience

qualités des experts tunisiens en matière de sécurité, sollicitant auprès de l'ambassadeur Bousekri Rmili le renforcement de la coopération entre la Tunisie et la Monusco, d'un côté, et entre la Tunisie et la RDC, de l'autre.

En sus de la sécurité, les deux personnalités se sont aussi appesanties sur la formation des officiers congolais dans le domaine du renseignement et de la lutte contre les crimes organisés ainsi que des crimes transfrontaliers.

Un autre aspect de cette

formation à prendre en compte est le terrorisme. A ce sujet, l'ambassadeur Bousekri Rmili a indiqué que son pays traîne une expérience avérée dans la lutte contre le terrorisme. «Nous avons une expérience très reconnue à travers le monde, surtout avec la présence des ADF », a-t-il fait savoir.

Notons que les officiers tunisiens ont acquis une grande expérience compte tenu de leur présence en RDC depuis 1960 et leur contribution à la pacification de ce pays.

B.L.

ACCORD GOUVERNEMENT-GROUPE GLENCORE

La Licoco dénonce la corruption ayant émaillé le processus

Dans un communiqué du 5 décembre donnant sa position sur l'accord signé entre le gouvernement de la République démocratique du Congo (RDC) et le groupe Glencore, la Ligue congolaise contre la corruption (Licoco) regrette le fait que malgré le paiement de 180 millions de dollars américains à ce pays, les pratiques de ce groupe en n'ont pas changé.

La Licoco assure avoir été informée, par voie de presse, de la conclusion d'un accord entre la RDC et le groupe Glencore pour clore le dossier de corruption que ce dernier avait pratiquée afin d'acquiescer des actifs miniers dans le pays entre 2007 et 2018. Félicitant le gouvernement pour cet accord, la Licoco reste néanmoins préoccupée par les pratiques non éthiques de Glencore sur d'autres dossiers, particulièrement celui des contentieux fiscaux de 2018 à 2020.

Ses inquiétudes sont suscitées par le rapport de la Commission économique, financière et de la bonne gouvernance de la chambre haute du Parlement congolais, qui fait état de l'annulation par le gouvernement des impôts d'une valeur de plus de 700 millions de dollars pour les exercices budgétaires de 2018 à 2020. « Le rapport de la Commission Ecofin du Sénat relève quelques irrégularités dans ce processus d'annulation des impôts », a fait savoir la Licoco. Au nombre de ces irrégularités, les dégrèvements accordés au groupe Glencore violant la loi car, cette société a introduit le recours à une institution



Ernest Mpararo, coordonnateur de la LicocoDR

non compétente (Présidence de la République) et a été traité dans une commission constituée en dehors de l'administration fiscale. Le Sénat, selon la Licoco, a donc décelé des indices sérieux de corruption qui ont émaillé le traitement de ce dossier de dégrèvement. « Les faits dénoncés par la Commission Ecofin du Sénat sont graves et devront interpeller le gouvernement pour mener une contre vérification afin de s'assurer si le groupe Glencore n'a pas bénéficié des faveurs de la commission présidentielle moyennant paiement des

pots de vins », a conseillé la Licoco. Elle appuie que ces révélations du Sénat montrent à suffisance que les pratiques de Glencore n'ont pas changé dans leur manière de faire les affaires en RDC, malgré les engagements pris devant le ministère américain de la Justice.

Glencore devrait payer plus au gouvernement

La Licoco souligne, par ailleurs, qu'à la fin de ce processus de dégrèvement, Glencore a payé 300 millions de dollars américains au gouvernement. Mais, pour elle, ce montant est fortement

insignifiant car les agents de différentes régies financières contactés par elle « estiment que Glencore devrait payer plus au gouvernement ». Ces agents, admet cette ligue, continuent d'accuser les membres de la commission présidentielle d'avoir bradé les impôts de l'Etat moyennant versement des pots de vins. « En payant 180 millions de dollars américains pour clore le dossier de corruption et 300 millions pour finaliser le dossier des contentieux fiscaux mais en bénéficiant d'une annulation des impôts d'une valeur de plus de 700 millions de dollars américains, c'est le groupe Glencore qui est sorti gagnant dans toutes ces affaires », estime la Licoco, citant plusieurs activistes anti-corruption de la RDC interrogés. Elle conclut que ces derniers sont d'avis que le gouvernement devra contre-vérifier le processus ayant amené au dégrèvement de ce montant de plus de 700 millions de dollars. « C'est la même recommandation de la Commission Ecofin du Sénat dans son rapport d'enquête parlementaire sur l'évaluation de la mobilisation des recettes entre

2018 à 2021 », se convainc la Licoco dans son communiqué signé par son coordonnateur, Ernest Mpararo.

Des actions urgentes pour entrer dans la vision du chef de l'Etat

Face à ces réalités, la Licoco exhorte le gouvernement, à travers le ministère des Finances, à demander à l'Inspection générale des finances de mener une mission de contre-vérification du processus ayant amené au dégrèvement du montant de 700 millions de dollars comme le recommande la Commission Ecofin du Sénat. Elle attend de la Cellule nationale de renseignement financier des investigations pour savoir si les membres de la commission présidentielle ayant décidé le dégrèvement des impôts en faveur de Glencore n'ont pas perçu des pots de vin. La Licoco demande, en outre, au parquet général près la Cour de cassation d'ouvrir deux dossiers judiciaires dont l'un à charge du groupe Glencore pour des faits de corruption et l'autre à charge des membres de la commission présidentielle ayant décidé le dégrèvement des impôts en faveur de ce groupe.

Lucien Dianzenza

CALENDRIER ÉLECTORAL

Des partenaires étrangers appellent à l'adhésion de tous au processus électoral

Dans une déclaration conjointe du 7 décembre, à Kinshasa, un groupe de pays partenaires de la République démocratique du Congo a pris acte du calendrier électoral publié par la Commission électorale nationale indépendante (Céni), le 26 novembre, et invite les autorités compétentes à rechercher l'adhésion au processus électoral de tous les acteurs concernés, particulièrement les partis politiques et la société civile.

L'Allemagne, la Belgique, le Canada, l'Espagne, les Etats-Unis, la France, la Grèce, l'Italie, le Japon, la Norvège, les Pays-bas, le Portugal, le Royaume Uni, la Suède, la Suisse, la République Tchèque et l'Union européenne sont les signataires de la déclaration. Ce groupe encourage la Céni à amplifier ses efforts de redevabilité et de transparence afin de renforcer la crédibilité du processus électoral en cours à travers une coopération étroite avec toutes les parties prenantes. « Les partenaires appellent toutes les parties impliquées dans la préparation des prochains scrutins à travailler ensemble pour surmonter les contraintes budgétaires, juridiques, sanitaires, logistiques et sécuritaires identifiées par la Céni », précise la déclaration.

En rapport avec le lancement prochain de l'opération d'identification et d'enrôlement des électeurs, « les partenaires réaffirment leur attachement aux principes partagés de transparence, de liberté, d'inclusivité et d'impartialité ». Ils réaffirment également leur soutien au gouvernement congolais dans l'organisation d'élections transparentes, libres et inclusives, dans les délais prévus par la Constitution.

Jules Tambwe Itagali

CLUB DON BOSCO

Eric Tshibusu remercié, Isaac Kasongo revient

Le technicien congolais Eric Tshibusu Ike n'est plus le patron du staff technique du Cercle sportif Don Bosco de Lubumbashi. Il a été démis de ses fonctions par la direction des Salésiens après un début de saison difficile au championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot).

Don Bosco occupe actuellement la 10e place au classement avec dix points après huit rencontres disputées. La défaite du 4 décembre au stade Kikula de Likasi, devant le FC Saint-Eloi Lupopo, a visiblement été de trop, poussant la direction du club à prendre la décision de le remercier. Arrivé après le départ du technicien français Johan Curbilié, Eric Tshibusu était en poste depuis mai 2021. Il est donc resté pendant une année et sept mois à la tête du staff technique. Ancien entraîneur du FC Renaissance



du Congo et actuel sélectionneur adjoint des Léopards de moins de 23 ans, Eric Tshibusu pourra certainement rebondir. Le retour de l'ancien coach Isaac Kasongo

Eric Tshibusu n'est plus coach de Don Bosco Ngandu a été rapidement annoncé pour lui succéder, laissant tomber son poste d'entraîneur principal de l'AS New Soger.

Martin Engimo

UNIFFAC 2022

Les Léopards U20 affrontent les Fauves du Bas-Oubangui

Les Léopards football messieurs de moins 20 ans débute, le 8 décembre à Brazzaville, le tournoi de l'Union des fédérations de football d'Afrique centrale (Unifac), face aux Fauves du Bas-Oubangui de la République centrafricaine.

Quatre sélections de jeunes disputent la compétition et les deux premières composeront leurs tickets pour la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations de la spécialité en Egypte l'année prochaine. Le tournoi se déroule du 8 au 17 décembre. Les Léopards U20 feront face le 11 décembre aux Lions indomptables du Cameroun, avant de clôturer le tournoi le 14 décembre en défiant les Diabes rouges du Congo.

La jeune sélection congolaise a fourbi ses armes à Kinshasa sous la supervision du nouveau sélectionneur, Michel Dinzey Sinda Mazingu, et son adjoint Joseph Nseka Zi Matamba. De jeunes binationaux ont rejoint le groupe depuis quelques jours pour renforcer l'effectif. Il s'agit d'Aristide Matete, Emmanuel Tshimbalanga, Josua Tshiolola, Arthur Inaka, Jonathan Mutshatsha, Jonathan Kiambu et Bradley



Les Léopards U20 de la RDC/DR

Tshiteya. L'ensemble de l'effectif se compose donc des gardiens de but Jonathan Mutima Bayoka (US Tshinkunku), Ernest Omekoyi Omba (Ujana) et Josua Tshiolola

((KV Kortrijk/Belgique). Les défenseurs sont Mukendi Mukendi (Jeunesse sportive de Kinshasa -JSK-), Claude Masiri Luendo (Sanga Balende), Néhémie Kimpembe Kusumina (Lubum-

bashi Sport), Arthur Inaka (Eintracht Francfort/Allemagne), Jonathan Kiambu (F91 Dudelange/Luxembourg), Justice Mubiala Mpempe (AC Lega). Les milieux de terrain convo-

qués par Michel Dinzey sont Banks Mbungu Olongo (Don Bosco), Stéphane Balangay Tshimanga (Céleste FC), Elie Kombe Omandje (Ujana), Mathieu Kambala (TSG Hoffenheim/Allemagne), Jonathan Mutshatsha (R. Union Saint-Gilloise/Belgique), Galiel Tubomba Kanda (Lega AC) et Berny Lotambi Ndjela (FC Dynamic).

Enfin, les attaquants appelés sont Mechack Tshimanga Masengo (TP Mazembe), Horso Mwaku Malanga (Tshinkunku), Use ni Kiza (Etoile du Kivu), Marc Mwamba Mwilambwe (Lubumbashi Sport), Christian Ibwa Ise (AC Kuya), Kabwit Tshikomb (CS Don Dosco), Moïse Katembo Watsirene (US Tshinkunku), Aristide Mateta (Stade Levallois/France), Christophe Mankonko Mongila (Lega), Alain Lianza Kilongozi (KFA) et Bradley Tshiteya (OH Louvain).

Martin Engimo

LINAFOOT

Les clubs obligés de prendre en charge leurs déplacements

Le budget alloué aux Sports a déjà été épuisé. Le ministre des Finances, Nicolas Kazadi, l'a indiqué dernièrement au cours d'une activité publique. Clairement, le gouvernement ne pourra plus supporter des charges supplémentaires du secteur des Sports.

Au cours d'une conférence de presse le 6 décembre, le président de la commission de gestion de la Ligue nationale de football (Linafoot), Bosco Mwehu, a sans ambages demandé aux clubs disputant le championnat national de football (Ligue 1) de subvenir à leurs charges de déplacement pour disputer des matches à travers le pays. « Nous avons déposé nos prévisions financières auprès du gouvernement. Le ministère des Sports a fait ce qu'il devait faire. Je crois que le dossier est déjà clôturé et serait au minis-

tere des Finances. Nous attendions l'argent afin que nous continuons le championnat, à faire déplacer les clubs. Sauf que ça ne serait pas possible puisque le crédit alloué aux Sports s'était déjà épuisé depuis février », a déclaré Bosco



Bosco Mwehu, président de la commission de gestion de la Linafoot

Mwehu.

E « Nous nous résolvons à faire ce qui était fait la fois

dernière. Que les clubs se prennent en charge pour payer les billets, et ainsi

continuer et terminer le championnat. C'est le seul moyen, la seule solution pour que le championnat se poursuive », a-t-il poursuivi.

Cet état des choses, se rappelle-t-on, avait été à la base de l'arrêt du championnat qui n'avait pas connu de phase retour, la saison dernière. Les clubs étant très limités dans leurs moyens financiers.

Martin Engimo

« ...Que les clubs se prennent en charge pour payer les billets, et ainsi continuer et terminer le championnat. C'est le seul moyen, la seule solution pour que le championnat se poursuive »

MONDIAL 2022

Le Maroc vient à bout de l'Espagne et atteint les quarts pour la première fois

L'histoire au bout du suspense : Le Maroc a surpris l'Espagne aux tirs au but (0-0, 3 tirs au but à 0) mardi au Mondial 2022, et rallie pour la première fois les quarts de finale de la compétition.

Ils ont éliminé leur pays d'adoption. D'une panenka somptueuse, Achraf Hakimi, qui est né et a grandi dans la banlieue sud de Madrid, a conclu la superbe performance du gardien Yassine Bounou, qui joue depuis dix ans en Espagne et qui a été infranchissable pendant la séance des tirs au but.

Jamais les Lions de l'Atlas n'avaient atteint les quarts de finale d'un Mondial. Avant lundi, leur meilleur résultat dans la compétition reine du football remontait à 1986, lorsqu'ils avaient atteint les huitièmes.

Dernière sélection africaine encore en lice, le Maroc aura l'occasion de rejoindre le dernier carré samedi (16h00) contre le Portugal ou la Suisse, qui s'affrontent mardi dans la soirée (20h00).

Au Stade Education City de Doha, l'opposition de style tant attendue a bien eu lieu entre l'Espagne, son jeu de passes courtes, et le Maroc, ses contres et ses victoires

fondées sur une excellente défense, la meilleure du tournoi (un seul but encaissé).

Et à ce jeu-là, c'est le style de jeu des Lions de l'Atlas qui a longtemps semblé le plus en mesure de faire gagner son équipe, devant les supporters marocains, bien plus nombreux que ceux de l'Espagne. «Ils ont 70% de possession de balle en moyenne, même en ayant affronté l'Allemagne ou la France, avait d'ailleurs analysé avant le match Walid Regragui, le sélectionneur du Maroc. La possession, ils vont l'avoir; il faut qu'on l'accepte. Mais le Japon a gagné (contre l'Espagne, 2-1) avec 17% de possession, et a gagné avec 20% de possession contre l'Allemagne (2-1).»

Lundi, la Roja a bien eu la possession, dans les proportions prédites par Regragui, mais n'est pas parvenue à faire sauter le verrou marocain, se perdant souvent dans des séquences de possessions longues et des passes latérales.



Yassine Bounou, le gardien du FC Séville a arrêté les tirs au but de Soler et Busquets (Karim Jaafar/AFP)

Pire, l'Espagne n'a cadré que deux frappes, une de moins que les Marocains, avant la séance de tirs au but, loterie qu'elle aurait bien souhaité éviter.

L'Espagne pourtant préparée

Pour la Roja, l'histoire se répète : les champions du monde 2010 avaient déjà été sortis par une équipe à leur portée, la Russie, en huitième de finale lors du Mondial-2018, aux tirs au but.

Le sélectionneur espagnol Luis Enrique avait pourtant prévu

ce cas de figure en demandant à ses joueurs de se préparer à l'exercice. «Ils devaient arriver avec au moins mille pénalties tirés avec leurs clubs, avait expliqué Enrique en conférence de presse lundi. Il y aura sûrement un match à élimination directe où on devra passer par une séance de tirs au but.»

Enrique avait aussi affiché sa confiance en ses «trois très bons gardiens», dont le titulaire Unai Simon.

Mais c'est bien Bounou, le portier du Séville FC, qui a pris la lumière en fin de match,

en arrêtant deux tirs aux but, de Carlos Soler et Sergio Busquets, alors que celui de Pablo Sarabia avait heurté le poteau. Il a confirmé ce qui apparaît comme une évidence à l'issue du combat remporté contre l'Espagne : le Maroc possède bien la meilleure défense de la compétition, qu'aucun joueur adverse n'a encore trompée. Seul le défenseur central Nayef Aguerd a trompé, bien malgré lui, son gardien contre le Canada (2-1).

Les attaquants du Portugal et de la Suisse sont prévenus.

AFP

LINAFOOT/LIGUE 1

V.Club et Maniema Union en tête du classement

Les deux équipes mènent la barque du championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot) alors que la commission de gestion vient de demander aux clubs de prendre en charge leurs déplacements à travers le pays pour livrer des matches.

La 28e édition du championnat de la Linafoot risque de s'arrêter après la récente communication de la commission de gestion de cette instance, demandant aux clubs de se prendre en charge. En fait, le budget alloué au secteur des Sports par le gouvernement est épuisé depuis février dernier. En attendant, les matches se jouent encore. Le 4 décembre dernier, au stade Kikula de Likasi, le FC Saint Éloi

Lupopo a battu le CS Don Bosco par 3-1, lors de la huitième journée.

Peter Ikoyo Iyembe (13e mn sur penalty) et Tchatakora Adboul (46e et 56e mn) ont marqué pour les Cheminots de Lubumbashi. Elvis Bapeleki a inscrit l'unique but des Salésiens à la 89e mn. Cette défaite a du reste coûté à Éric Tshibusu son poste d'entraîneur. Lupopo compte désormais seize points après

sept matches disputés et Don Bosco est 10e au classement avec dix points au terme de huit sorties.

Au stade des Martyrs de la Pentecôte à Kinshasa, la Jeunesse sportive de Kinshasa (JSK) et l'US Tshinkunku de Kananga se sont neutralisées 1-1, en première rencontre. Horso Mwaku a ouvert le score pour les Corbeaux de Kananga à la 33e mn et les locaux ont égalisé à la 39e par le biais de Salimba Mongali. Avec ce nul, la JSK totalise treize points à l'issue de neuf sorties, Tshinkunku compte dix points en huit sorties. En deuxième match, l'As V.Club de Kinshasa a battu l'As Maniema-Union de Kindu par 1-0, grâce à Éric Kabwe à la 56e mn, profitant d'une sortie hasardeuse du gardien de but des Kambelembele de la province du Maniema. Avec ce succès, V.Club est en deuxième position au classement avec dix-neuf points en sept matches et Maniema union, en dépit de sa première défaite, garde la première place avec dix-neuf points après sept sorties et un goal différence de +9.

Martin Enyimo

ELIMINATOIRES CAN U-20

Début aujourd'hui du tournoi de l'Uniffac

Le Congo abrite du 8 au 14 décembre le tournoi de l'Union des fédérations de football d'Afrique centrale (Uniffac) qualificatif à la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations des moins de 20 ans.



La compétition qui se jouera sous forme de championnat regroupe quatre équipes pour deux tickets qualificatifs à la CAN qui se déroulera du 19 février au 11 mars en Egypte.

Le match d'ouverture mettra aux prises au stade Alphonse-Massamba-Débat à 14 heures, les Diables rouges du Congo aux Lionceaux Indomptables du Cameroun avant les Léopards de la République démocratique du Congo (RDC) face aux Fauves du Bas-Oubangui de la République centrafricaine (RCA) à 17 heures.

Le 11 décembre, les Fauves du Bas-Oubangui de la RCA en découdront avec les Diables rouges du Congo à 14 heures puis en seconde explications à 17 heures, les Lions Indomptables du Cameroun croiseront les Léopards de la RDC. Le 14 décembre, la RCA accueille le Cameroun avant le derby Congo-RDC.

James Golden Eloué



Un match de V.Club au stade des Martyrs à Kinshasa/DR

TOURNOI DE L'UNIFFAC

Le Congo joue contre le Cameroun en ouverture

Les Diables rouges des moins de 20 ans affrontent ce jeudi, au stade Alphonse-Massamba-Débat, les Lionceaux indomptables du Cameroun, en ouverture du tournoi de l'Union des fédérations de football d'Afrique centrale (Unifac), qualificatif à la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations de la catégorie qui aura lieu en Egypte.

Quatre sélections, notamment la République centrafricaine, le Cameroun, la République démocratique du Congo et le Congo, disputent les deux places qualificatives. Marie Joseph Madianguela, le sélectionneur des Diables rouges, s'est dit très confiant à la conférence de presse d'avant match. « *Quels que soient les problèmes, nous participons à cette compétition pour figurer parmi les meilleurs. Par rapport à l'environnement, les enfants sont enthousiastes parce qu'ils savent bien le circuit à suivre* », a-t-il déclaré.

Les Diables rouges, dont l'ossature est essentiellement composée des joueurs locaux, compteront sur l'appui de César Oyeli, joueur de Metz apprécié favorablement par le sélectionneur. C'est un joueur percutant, qui va très

vite balle au pied et possédant une bonne qualité de frappe. « *C'est une pression qui va faire que mes coéquipiers et moi nous puissions montrer les belles choses. Nous sommes prêts à tout donner pour assurer une qualification* », a indiqué le joueur de Metz qui découvre la sélection.

Si la haute performance n'a que deux phases : la phase offensive et défensive, Marie Joseph Madianguela a assuré qu'offensivement, l'équipe a multiplié les attaques placées et développé défensivement le pressing pour faire



Marie Joseph Madianguela en conférence de presse d'avant match Congo-Cameroun/Adiac

face à l'adversaire et marquer facilement les buts.

Le Cameroun qui affronte le Congo est le vainqueur de la dernière édition du tournoi de l'Unifac. Les retrouvailles

entre les deux nations s'annoncent très déterminantes pour la suite de la compétition. « *Nous sommes venus non seulement nous qualifier mais aussi conser-*

ver notre titre. Lors de la dernière édition, nous avons joué contre le Congo qui est l'une des grandes équipes de la sous-région. Nous connaissons à peu près sa façon de faire », a déclaré Ivan Kenmoe, le sélectionneur du Cameroun. Notons qu'en deuxième explication, les Léopards de la République démocratique du Congo en découdront face aux Fauves du Bas Oubangui.

James Golden Eloué

« Nous sommes venus non seulement nous qualifier mais aussi conserver notre titre. Lors de la dernière édition, nous avons joué contre le Congo qui est l'une des grandes équipes de la sous-région. Nous connaissons à peu près sa façon de faire »

MUSIQUE

Lechapus et Magnum mélangent l'électronique et la rumba congolaise

Venu à Brazzaville dans le cadre du festival « Boya kobina » ou « Venez danser » organisé par Delavallet Bidifieno N'Kouka, le Français Lechapus a livré un spectacle en duo avec le Congolais Magnum à l'Institut français du Congo (IFC) et à Kombé, dans le huitième arrondissement, Madibou.

Lechapus est un artiste musicien français qui fait de la musique électronique avec des déchets plastiques. Dans son pays, il ramasse des ordures, notamment des bouteilles en plastique pour en faire des instruments de musique. Il sonorise aussi et invente le système électro acoustique qui permet de sonoriser les harmoniques du plastique. C'est dans ce cadre qu'il a été invité par l'organisateur du festival « Boya kobina » à Brazzaville pour une résidence croisée avec le Congolais Magnum.

Durant quinze jours, les deux artistes ont travaillé pour façonner un spectacle. C'est ainsi qu'ils ont animé deux concerts, notamment à la Cafèt de l'IFC, le 1er décembre, et à Kombé, le 3 décembre. Magnum a intégré le rythme « rumba » et inséré le « sébene » dans la musique électronique de Lechapus. Les deux artistes ont même créé une chanson intitulée « Ce n'est pas mal ». Le message étant de faire de la poésie autour de la fin du monde et de dire qu'il faut profiter parce qu'ici sur terre l'on est bien, donc il faut danser, a expliqué Lechapus.



Outre les productions musicales, Lechapus a animé des ateliers à Kombé où il a fabriqué des instruments, en mettant sous pression d'air des bouteilles ramassées dans la rue, avec des valves, des pneus de voiture qu'il a encastrés dans les bouchons de bouteilles, engouffrant la bouteille avec une pompe à vélo, tout en

l'accordant et faisant des notes pour créer un instrument atypique.

Au-delà de leur duo sur scène, Lechapus et Magnum ont fait partie d'un documentaire qui sortira en janvier, dont les réalisateurs sont venus de France. Dans ce documentaire, les deux artistes jouent dans les

rues de Makélékélé, le premier arrondissement de Brazzaville. « *Nous espérons prochainement jouer dans les rues de Makélékélé, dans les endroits de Brazzaville, à Pointe-Noire capitale économique du Congo, à Kinshasa en République démocratique du Congo, et bien entendu dans d'autres villes africaines*

et dans des capitales européennes. Je rappelle qu'avec Magnum, on s'est rencontré il y a trois ans, j'étais venu au festival « Boya kobina ». Il m'avait donné des rudiments de la rumba congolaise, on avait fait le lien, et présentement on a travaillé la musique ensemble, ça marche », a expliqué Lechapus.

Quant à la suite de son programme, Lechapus a fait savoir qu'en France il joue sa musique électronique dans les festivals devant un public souvent varié entre 25 et 35 ans. Courant cette semaine, il va se produire au festival électronique à Rennes, en Bretagne. Puis courant le premier semestre de 2023, il sera en tournée en janvier dans le sud de la France et va également lancer son premier album, le 13 avril, avec une date à Paris et une autre à Nantes. A propos de cet album, il a fait des prises de son avec Alain Koudou, François de Sandzis et Magnum dans un studio à Poto-Poto, le troisième arrondissement de Brazzaville, pour l'intégrer dans ce disque.

Rude Ngoma

ART GRAPHIQUE

La septième édition de « Bilili BD » se tient à Brazzaville

Placée sur le thème « Transmédia », la septième édition du festival international de bande dessinée du Congo « Bilili BD » a officiellement levé ses rideaux le 6 décembre, à l'Institut français du Congo (IFC) de Brazzaville, en présence

Année après année, le festival Bilili BD est heureux de faire son bout de chemin en se réinventant à chaque édition. « L'IFC de Brazzaville a le plaisir, pour la septième année consécutive, d'accueillir, du 6 au 10 décembre, le festival Bilili. Formidable outil de promotion des arts graphiques, il est devenu au fil des ans un rendez-vous incontournable pour promouvoir les auteurs, créateurs, éditeurs d'Afrique centrale et d'ailleurs. Grâce à la pérennité du festival et à la confiance accordée des partenaires, Bilili réaffirme sa capacité à attirer de plus en plus de visiteurs. Je salue donc la détermination, l'enthousiasme et l'engagement renouvelés chaque année de la directrice du festival, Joëlle Epée », a déclaré Régis Ségala, directeur délégué de l'IFC.

« Bilili a sept ans. On ne sait pas combien d'années on continuera à fêter de nouvelles éditions. J'aimerais tellement être comme le festival d'Angoulême où on dépasse quarante ans car c'est tellement gratifiant d'avoir un an de plus. Et je suis encore extrêmement reconnaissante envers toutes les personnes de bonne volonté qui me suivent dans cette envie de laisser autre chose que juste des mots et de belles vidéos ; de laisser une mémoire graphique qui rayonnera à partir du Congo vers le reste du monde », a indiqué, pour sa part, la promotrice Joëlle Epée Mandengue.



Les visiteurs explorant les stands après le lancement officiel de la 7e édition du festival Bilili BD/Adiac

C'est donc dans cet esprit d'introspection et de perspectives que la septième édition s'articulera principalement autour des discussions sur le transmédia. Ce terme désigne un processus ou un mode de création dans lequel les éléments d'une fiction sont dispersés sur diverses plateformes médiatiques, dans le but de créer une expérience

de divertissement coordonnée et unifiée. Il s'agira, entre autres, de décortiquer comment est-ce qu'un auteur de bande dessinée (BD) s'émancipe des planches et explore d'autres façons de faire de cette BD.

Ainsi, de la BD qui intègre le langage des signes comme « Henri et Bintou » d'AFRI Studio, à la BD uniquement lisible

avec un casque de réalité virtuelle, en passant par la BD muette de Wilfrid Lupano ou encore celle lisible uniquement sur des plateformes dédiées en ligne, la BD se décloisonne, se réinvente et s'adapte aux nouveaux médias pour conquérir sans cesse le grand public. « Il y a plusieurs façons de présenter la bande dessinée, même

« Il y a plusieurs façons de présenter la bande dessinée, même de travailler pour créer des images. D'où les ateliers en intelligence artificielle où les participants vont apprendre des logiciels qui permettent de générer des images juste en tapant du texte »

de travailler pour créer des images. D'où les ateliers en intelligence artificielle où les participants vont apprendre des logiciels qui permettent de générer des images juste en tapant du texte », a détaillée Joëlle Epée Mandengue.

Dans cet élan d'émancipation, Bilili BD accueille cette année les artistes de plusieurs pays : Congo, République démocratique du Congo, Cameroun, Centrafrique, Gabon, Zimbabwe, Martinique, France, Belgique, Espagne, Suisse, etc. Parmi les invités, on compte également de grandes maisons d'édition de BD qui tiennent des tables rondes et exposent leurs œuvres dans le hall de l'IFC où le public peut également découvrir l'exposition « Scènes BD africaine » qui était initiée à l'occasion d'Africa 2020. A côté de cela, la septième édition de ce rendez-vous c'est autant de rencontres professionnelles, conférences, ateliers, ventes-dédicaces, projections de films d'animation, spectacles vivants, concours de BD et de cosplay.

Notons que toutes les activités détaillées de cette septième édition de Bilili BD sont à retrouver sur la page Facebook du festival où la participation et la retransmission se font en ligne, en direct. Outre l'IFC, la salle CanalOlympia et le siège de la délégation de l'Union européenne abritent certaines activités du festival.

Merveille Atipo

THÉÂTRE

«Portrait désir», la nouvelle création de Dieudonné Niangouna

Du 25 novembre dernier au 10 décembre, la Maison de la culture de Bobigny, près de Paris, accueille la pièce « Portrait désir » du Congolais, auteur, comédien et metteur en scène, Dieudonné Niangouna.

Pour une durée estimée à 4h, les spectateurs de la région parisienne découvrent une fresque fantasque centrée sur de multiples personnages féminins, ultra-contemporains ou historiques, où se combinent farces et tragédies. Les esprits côtoient les vivants, comme dans les contes nocturnes de la grand-mère de l'auteur, figure fondatrice à laquelle est dédiée cette traversée.

Quatre comédiennes, deux comédiens et deux musiciens-acteurs projettent cette galerie d'ombres puissantes, traversant la mythologie grecque ou la traite des esclaves pour venir s'interpeller dans un club de jazz !

Nulle nostalgie ici, plutôt l'interrogation d'un avenir possible. Une fable musicale polyphonique foisonnante portée par la langue opulente, imagée, tantôt drôle, tantôt exaltée de Dieudonné Niangouna.

« Ma grand-mère racontait des histoires à vous tenir un éléphant éveillé pendant huit jours », écrit Dieudonné Niangouna en présentation de cette nouvelle création théâtrale.

Marie Alfred Ngoma



« Portrait désir », la nouvelle fresque théâtrale du metteur en scène Dieudonné Niangouna./Christophe Raynaud de Lage

INCLUSION FINANCIÈRE

La BDEAC octroie deux milliards FCFA à Charden-Farell pour faciliter l'accès au crédit

L'accord de financement a été signé le 7 décembre, à Brazzaville, entre le président de la Banque de développement des États de l'Afrique centrale (BDEAC), Dieudonné Evou Mekou, et le directeur général adjoint du groupe Charden-Farell, Jean Paul Kihouari. Le financement est destiné à relancer les activités de cette microfinance congolaise et l'octroi de crédit aux usagers.

Le contrat de partenariat signé par le groupe Charden-Farell et la BDEAC, en présence du ministre du Développement industriel et de la Promotion du secteur privé, Antoine Nicéphore Thomas Fylla Saint-Eudes, vise à contribuer à l'inclusion financière en République du Congo et à la transformation de l'établissement de microfinance Charden-Farell, créé en 2003. D'après le président de la BDEAC, Dieudonné Evou Mekou, ce financement représente la contribution de son institution à la relance économique post-covid-19 au Congo.

Il s'agit d'un soutien aux artisans, aux commerçants, aux porteurs de projets de développement... « À travers cette transaction, la BDEAC renforce également ses interventions en faveur du secteur privé congolais. Elle participe à la ré-



Dieudonné Evou Mekou posant avec le staff de Charden Farell/Adiac

alisation des objectifs de la banque. Je voudrais inviter le groupe Charden Farell à tout mettre en œuvre pour mériter la confiance de la BDEAC, les ressources mises à la disposition doivent être exclusivement utilisées pour les besoins du projet », a insisté le président de la BDEAC.

La ligne de crédit devra, en effet, permettre au groupe Charden-Farell de financer ses opérations de prêt de crédit à sa clientèle (artisan, salarié d'entreprise, fonctionnaire, entrepreneur, entreprise) sur l'ensemble du territoire national et de dynamiser ses activités de transfert via sa nouvelle plateforme « phy-

sidigitale ». Le groupe bénéficiaire va s'appuyer, a précisé Farell Mankou, le président du conseil d'administration, sur son réseau de quatre-vingt et une agences présentes dans une trentaine de localités du pays et ses trois cents agents qualifiés. L'établissement Charden-Farell entend innover le mar-

ché de crédit et s'adapter aux besoins de la population, a détaillé Vincent Gérard, le nouveau directeur général du groupe. « Nous avons fait le choix d'investir dans son réseau existant que nous allons moderniser, pour pratiquer sur le terrain la pédagogie de crédit auprès de la population congolaise (...) Nous allons rester dans le tiers de confiance, c'est-à-dire le transfert d'argent et renforcer notre capacité à faire du crédit », a-t-il assuré.

Les crédits seront accordés aux usagers sur la base des critères spécifiques, tenant compte du profil du demandeur et sa capacité à rembourser. Outre la BDEAC, le projet Charden-Farell bénéficie également du soutien du Fonds d'impulsion, de garantie et d'accompagnement des petites et moyennes entreprises, de la banque LCB capital.

Fiacre Kombo

AUTONOMISATION

Du matériel de couture pour les jeunes filles mères démunies

La Fondation Congo Assistance (FCA), en partenariat avec l'ambassade de Chine au Congo, a offert, le 7 décembre, un complément de kits aux jeunes filles mères démunies qui ont bénéficié d'une formation gratuite de deux ans au centre de coupe et couture de l'Eglise évangélique du Congo à Bacongo, le deuxième arrondissement de Brazzaville.

La secrétaire générale adjointe de la FCA, Rosalie Biangana, cheffe de département de l'éducation et de la formation professionnelle, chargée des archives et de la documentation, a remercié infiniment « la République populaire de Chine, en général, le diplomate chinois, Ma Fulin, et son personnel en particulier, qui répondent toujours avec promptitude » à leurs sollicitations. « Vous contribuez énormément à autonomiser la femme congolaise et à accompagner l'action sociale, tous azimuts, de la première dame à travers sa Fondation », a-t-elle ajouté. En outre, elle a remercié l'encadreuse, le comité de gestion, la responsable du centre et les formatrices pour la transmission des connaissances aux apprenantes.

A ces dernières qui sont devenues des formatrices, elle a exprimé la fierté de la FCA pour leur apprentissage « qui



Le secrétaire général de la FCA, Michel Mongo, remettant un échantillon du don à une apprenante/Adiac

n'est pas au rabais, mais de haut niveau ».

Par ailleurs, elle a lancé « un vibrant appel » au gouvernement, aux organes du système des Nations unies, aux ambassades, aux partenaires

et aux personnes de bonne volonté qui veulent bien soutenir l'action de cette Fondation de l'accompagner dans la promotion des jeunes filles mères.

« Le projet a démarré par

l'arrondissement 8, Madi-bou, et devrait se poursuivre dans d'autres arrondissements si vous nous apportez un soutien multiforme pour sortir nos jeunes filles mères de la pauvreté », a indiqué

Rosalie Biangana.

De leur côté, les apprenantes ont remercié la présidente de la FCA, Antoinette Sassou N'Guesso, pour cette initiative. La formation des jeunes filles mères en coupe et couture a coûté treize millions FCFA à la FCA, tous frais compris (inscriptions, écolages, transports, matériels didactiques).

Yvette Reine Nzaba

« Vous contribuez énormément à autonomiser la femme congolaise et à accompagner l'action sociale, tous azimuts, de la première dame à travers sa Fondation »,